

Manche

« Nous sommes un renfort pour les écoles »

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mercredi 15 novembre 2017

448 mots



Alain Loisel est le président des 70 délégués de l'Éducation nationale de la Manche.

Les délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN) ont tenu leur réunion annuelle. Retour sur leur rôle.

Entretien

Alain Loisel,
président départemental
de l'union des DDEN.

Qu'est-ce qu'un Délégué départemental de l'Éducation nationale ?

Un DDEN est un bénévole, très souvent retraité de l'enseignement, nommé pour quatre ans par l'inspecteur d'académie. Cela dit, nous avons également des actifs comme des anciens parents d'élève. Nous sommes un renfort pour les écoles.

Quelles sont vos missions ?

On a, avant tout, un rôle de médiateur. Lors de conflits, on peut arrondir les angles, aider à la résolution de problème. On siège au conseil d'école. Il y en a trois dans l'année. On peut relever des dysfonctionnements et en faire part aux personnes concernées. On est en liaison avec les mairies, les inspecteurs, l'école et les parents d'élèves. On peut aussi appuyer l'ouverture d'une classe en contactant l'inspecteur académie et relater les faits.

Mais notre mission première, c'est d'être attentif et toujours veiller à ce que la laïcité soit

respectée et que l'école publique soit bien traitée.

Même aujourd'hui ?

La laïcité, chacun en fait ce qu'il en veut. Et pourtant, c'est quelque chose d'important. C'est le vivre ensemble. Nous défendons donc l'école laïque, publique et républicaine, celle de Jules Ferry pour que les enfants puissent apprendre et devenir des citoyens sans être influencés par des doctrines.

Comment fonctionnez-vous ?

On fonctionne en association. On a une union départementale qui permet d'avoir une structure d'information pour nos adhérents. Ces derniers paient une adhésion annuelle de 32 €. Nous sommes actuellement 70 DDEN dans la Manche. On est regroupé en circonscription en fonction de notre lieu d'habitation. Par exemple, il y en a une dizaine dans le secteur de Cherbourg, une dizaine dans le secteur de Saint-Lô. Les recrutements se font toute l'année. Il suffit de nous contacter, de constituer un dossier et passer un entretien avec l'inspecteur d'académie pour être DDEN.

Contact : tél. 02 33 94 34 13.

Propos recueillis par Lucy EMBARK.